de donner les raisons qui m'ont porté à prendre la position que j'ai cru de mon devoir de prendre relativement à cette question. On a dit que les élections qui avaient eu lieu dernièrement avaient été favorables au gouvernement; mais quand bien même cela serait vrai, comment pouvait-il en être autrement depuis que des hommes de toutes les couleurs politiques se sont unis pour former une famille heureuse? Nous avons vu des hommes qui s'étaient combattu presque toute leur vie, se tendre les bras,spectacle que l'hon. député de Montréal, (M. FERRIER), a si éloquemment et si bien décrit l'autre soir,-et s'embrasser; et cela nous a fait penser que l'âge d'or, prédit depuis si longtemps et attendu avec tant d'anxiété, au Canada, est enfin arrivé. (On rit.) Nous n'aurons plus ni discordes, ni luttes, mais nous allons vivre ensemble, à l'avenir. dans la plus complète harmonie. On a affirmé, relativement à moi, que je devais d'avoir été élu sans opposition au fait que je m'étais prononcé en faveur de la confédération des provinces sur les bases proposées. Cela est incorrect. Je n'ai pas convoqué d'assemblée; je n'ai pas prononcé de discours, et je n'ai été appelé, en aucune circonstance, à énoncer mes vues sur le projet; et, si l'on vout me le permettre, je lirai un paragraphe de la courte adresse que j'écrivis pour mes électeurs. Il se lit comme suit:

"Vous vous attendes avec raison à ce que je vous fasse connaître mes vues sur les changements constitutionnels importants qu'on a aujourd'hui en vue. Quiconque connaît les effets qu'ont produit sur notre législation et sur la propriété générale du pays, les macheureuses difficultés entre les deux sections de la province, doit avoir senti qu'il était nécessaire de trouver un remêde à ces maux. Le temps seul nous fera connaître si les hommes très habiles qui se sont unis d'une aussi étrange façon pour résoudre et faire disparaître ces difficultés, seront capables d'accomplir cette œuvre louable. Nous avons besoin de connaître les détails avant de nous prononcer; mais je prie (et jespère que tout ami du pays en fait autant) et souhaite de tout mon cœur qu'ils réussissent."

On voit que je dis tout simplement que les hommes qui s'étaient unis d'une façon aussi étrange, auraient droit à la reconnaissance du pays s'ils réussissaient à s'entendre sur un projet capable de résoudre les difficultés qu'on reconnaissait exister entre le Haut et le Bas-Canada. Mais je maintiens aujourd'hui, comme je le faisais dans le temps, qu'avant de pouvoir prononcer une opinion intelligente il faut nous soumettre, non pas simplement

la moitié du projet, mais tous les détails du plan. Si nous prenons l'élection d'Ontario Nord, dont le secrétaire provincial avait été le représentant et qui se présenta de nouveau devant ses commettants, après avoir accepté un siège dans le gouvernement actuel, nous trouvous qu'il fut défait par un monsieur (M. C. CAMERON) qui est connu pour être opposé au projet. Et si nous prenons l'élection plus récente, qui eut lieu dans Ontario Sud, nous y voyous en opposition deux hommes, tous deux mes amis personnels, et tous deux favorables au principe, mais qui promirent qu'avant qu'elle ne devînt un fait accompli, ils travailleraient, dans la meure de leurs forces, à ce quelle fut auparavant soumise à l'approbation du peuple. Et je serais grandement surpris. si l'hon, membre qui a maintenant l'honneur de représenter cette division (M. GIBES) supportait le projet dans le cas où on n'adopterait pas cette méthode. Nous avons besoin de connaître les détails avant de pouvoir nous prononcer sur le projet et de le considérer d'après ses mérites.

L'Hon. M. ROSS-Vous avez les détails. L'Hon. M. SIMPSON - Malheureusement ce sont précisément les détails qui nous manquent-ils forment la moëlle du projet. (Ecoutes ! écoutes !) Lorsque la question de la représentation d'après le nombre fut d'abord agitée dans le Haut-Canada, je déclarai que je n'avais pas foi dans cette mesure comme remède aux maux dont on se plaignait, et depuis lors j'ai toujours peusé qu'il vaudrait infiniment mieux pour les deux provinces de se séparer que de créer des jalousies de section et des luttes en demandant une augmentation de représentationdemande qui entraînait avec elle le soulèvement des préjugés de religion. Quant à moi, contrairement à certains hons, membres, je n'ai jamais assinté ou présidé à cette espèce d'organisations politiques connue sous le nom de conventions, ne les croyant pas de nature à redresser les griefs dont le pays est obsedé. L'effet de ces conventions a été d'alimenter l'agitation dont le pays souffre déjà. Je regrette profondément que tel ait été le résultat, d'autant plus que quelquesuns des plus chers amis que j'aie au monde. sont non-seulement bas canadiens, mais pro sessent une religion différente de la mienne. Nous voyons aujourd'hui les fruits de cette hostilité et de cette discorde entre les sections, dans la demande qui vient de se faire entendre en faveur d'une confédération